

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 13 JUIN 2023**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le Mardi Treize du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, puis en cours de séance de la première adjointe au Maire, Madame Liliane MONTOUT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Louis ANDRE – Mme Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Elodie CLARAC – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Marcellin ZAMI – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – MM. Jimmy DAMO – Jules FRAIR – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Wennie MOLIA – MM. Lucas ALBERI – Julien DINO – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

ETAIENT ABSENTS : Mme Mégane BOURGUIGNON (excusée ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – M. Teddy BARBIN (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mme Marguerite MURAT (excusée ; pouvoir donné à Mme Jocelyne VIROLAN) – MM. Josy LAQUITAINE (excusé ; pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – David LUTIN – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – M. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé ; pouvoir donné à M. Julien DINO) – Mme Maguy BORDELAIS (excusée ; pouvoir donné à M. Patrice PIERRE-JUSTIN).

.....
Date d'envoi de la convocation : 7 juin 2023

Date d'affichage : 7 juin 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 26

Absents : 9

Procurations : 6

Appelés à voter : 32

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Madame Marie-Renée ADELAÏDE
.....

**CRÉATION DE POSTES AU
TABLEAU DES EFFECTIFS**

CM-2023-5S-DRH-44

Vu le Code général de la fonction publique notamment l'article L.313-1 ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Considérant la nécessité de prendre en compte deux changements de filière et des recrutements pour nécessité de services ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées par : 24 voix pour ; 7 abstention et 1 non votant

DÉCIDE

- Article 1 :** De créer au tableau des effectifs de la commune, joint en annexe, les postes suivants, conformément à la nomenclature statutaire de leur cadres d'emplois :
- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet
 - 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet (32/35)
 - 4 postes d'adjoint technique à temps non complet (30/35)
- Article 2 :** D'inscrire cette dépense au chapitre 012 "Charges de personnel" du budget de la Ville.
- Article 3 :** De donner mandat au maire pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le 28 JUIN 2023 Et publication ou notification le 28 JUIN 2023

Fait et délibéré à Gosier, le 13 juin 2023

Pour extrait certifié conforme



La secrétaire de séance

Marie-Renée ADELAIDE

- **Cécile CORNET** -

- **Marie-Renée ADELAIDE** -

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Création de postes au tableau des effectifs.

Date de transmission de l'acte : 28/06/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 28/06/2023

Numéro de l'acte : CM20235SDRH44 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20230613-CM20235SDRH44-DE

Date de décision : 13/06/2023

Acte transmis par : Samantha JEANNOT

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Créations et transformations d'emplois